

Ecole élémentaire Chartreuse
PV conseil école n°3
Mardi 25 juin 2019

Présents :

- Mairie : Mme Guglielmo Viret
- Parents d'élèves : Mme Blanc, Mme Derain, Mr Felin, Mme Vial,
- Enseignantes : Mme Villard, Mme Chénéde, Mme Besset,
- DDEN : Mr Gavet

Excusés :

- Parents d'élèves : Mr Flandin, Mme David, Mme Bentivegna, Mme Le Helloco
- Enseignantes : Mme Duc, Mme Gay (nouvelle remplaçante classe CM1/CM2)

1. Effectifs 2019-2020 :

15 CP ; 21 CE1 ; 18 CE2 ; 20 CM1 ; 20 CM2

4 classes CP/CE1 Mme Chénéde ; CE1/CE2 Mme Besset ; CE2/CM1 Mme Villard ; CM1/CM2 Mme Guillaudin.

Encore des changements récents dans les départs donc rien n'est sûr dans la composition des classes. On s'attend à des changements au cours de l'été. Les maitresses restent sur leurs postes à la rentrée. On ne sait pas qui fera le complément de Mme Guillaudin qui devrait être de retour à la rentrée. Les effectifs descendent encore (94 élèves prévus l'année prochaine 105 cette année).

2. Exercice incendie :

Il a été déclenché par la maternelle le 8/04 à 9h. Tout le monde est sorti en moins de 2 minutes. On a encore oublié de prévenir la bibliothèque je me suis excusée auprès du personnel. Le DDEN précise que c'est sûrement une bonne chose car ce n'est pas une obligation de prévenir les parties et que l'entraînement doit être fait dans ces conditions régulièrement.

3. Bilan des activités et projets 2018-2019

-Carnaval : Il a eu lieu le mardi 5/03 avec les classes de maternelle ...

-intervention musique : Noé Gianèse, spectacle vendredi matin de la sortie : prévoir en début d'année un état clair des responsabilités des PE quant à la réservation des salles.

Réponse de la mairie :

« Les écoles n'ont pas de ménage à faire, pas de rangement si les aménagements ont été demandés auprès des services techniques ou de la commission animations.

Par contre elles doivent s'assurer de la bonne utilisation des locaux et de leur respect.

Ex : ne pas boire ou manger dans les gradins...ramasser les papiers... ».

Nous les remercions pour cette clarification.

-intervention Marie-Josée Yvrai sport : P4 orientation Cycle 2, jeux collectifs cycle 3
P5 : cycle 2 gym, cycle 3 rollers, les vendredis.

-intervention d'un papy présentation d'instruments de musique différents et médiévaux, pour tous le 27/06. Merci à ce grand-père.

-intervention Bibli : toutes les semaines, commencent en octobre, pas les premiers jeudi du mois. Organisation communiquée en avance aux bibliothécaires (2 groupes par heures ou ½ groupe par semaine.) Il a été demandé un temps de rencontre pour préparer l'année prochaine comme ce qui avait été fait l'année dernière mais les bibliothécaires ayant un emploi du temps très chargé n'ont pas de disponibilités en cette fin d'année.

Nous enverrons donc les modalités d'organisation une fois déterminées dans nos réunions de pré rentrées d'Août et une fois nos effectifs stabilisés.

-4 sorties skis sur les 5, classe CE2/CM1 et CM1/CM2 dernière annulée pour cause de mauvais temps

-Escrime CP, CE1/CE2: 6 séances dans la cour (merci à la mairie pour le prêt de la salle du pèrisco comme endroit de repli en cas de pluie) avec la maitre d'armes Tatiana du GUC, intervention sur le budget sorties scolaires très appréciées par tous, pourtant avec des règles très strictes.

-Course « action contre la faim » du 17 mai : CM1/CM2 environ 1500 euros récoltés par nos élèves qui ont bien couru, bravo à eux et à leur maitresse Claude qui les a entraînés.

-Visite du collège : (17 juin) Les élèves mangent à la cantine puis sont en groupe dans une classe pendant 1 ou 2 heure, visite du CDI et explication de son fonctionnement.

Les CM1 sont restés dans la classe de CP puisque c'est la moins chargée de l'école.

problèmes de car, récurrents :

- Sortie crêt du poulet : les cars étaient à Belledonne
- L'année dernière 2 oublis / ou changement d'horaires (sorties Vizille et Revel)

- ski : Pour la dernière sortie, le car n'était pas à la bonne taille (heureusement que certains élèves étaient malades et que les parents ont pu prendre une voiture au dernier moment), problème dans la communication des règles de sécurité qui ont changées lors de cette dernière sortie.

- Visite du collège : premier mail fait le 14/05 (la mairie et moi attendions la confirmation de l'école Belledonne et de la CPE du collège), confirmation au 24/05, aucun transporteur au 11/06. J'ai dit que c'était prévu et important pour les CM2. Heureusement la mairie a pu obtenir un car en insistant lourdement et m'a prévenue dans la soirée.

Peut-être que la multiplication des intermédiaires accentue la déformation des messages communiqués.

Lors de certaines sorties nous pouvons faire varier les heures de prises en charges mais pour d'autres non. Cela dépend du type de sortie et de la présence d'intervenant ou non qui n'est connu que par l'enseignant.

La question que nous posons à la mairie est comment améliorer l'organisation de ce service? Serait-il envisageable et plus simple que l'école s'occupe directement des commandes de car afin de limiter les intermédiaires et les risques évoqués ?

Communication avec le service entretien et technique : **Comment peut-on l'améliorer ?**

Nous les contactons quand nous avons un problème de sécurité d'hygiène souvent, voir un besoin de matériel urgent.

Et, on n'a pas toujours un retour : par exemple :

-A-t-on eu les résultats sur les prélèvements faits pour mesurer la qualité de l'air dans 2 de nos classes ? Cette information est intéressante pour les enseignantes et pour les parents d'élèves.

- Deux mails pour le remplacement d'une lampe du vidéoprojecteur envoyés : le 23/05, 27/05 sont resté sans réponse. Un troisième a été envoyé le 11/06 avec élue de la commission en copie. Le premier retour de mail que j'ai obtenu a été le 12/06, avec démontage du vidéoprojecteur et retour avec nouvelle lampe la semaine suivante.

-Problème d'animaux dans le sous plafond de la classe des CM en bas : pas de réponse par mail ou « officielle » cependant 2 personnes sont passées un matin, ont constaté qu'il y avait des animaux, sûrement des pigeons, « on ne peut rien faire » ont-ils dit à la maitresse mais toujours aucune réponse à mon mail à ce jour.

- le 11/06 : mail pour un problème de « boîte de dérivation » dans la cour (je ne connais par le terme exact) cassée, une réparation avait été faite au scotch avant mais ne tient pas. Des fils sont visibles et même si on met des plots autour, cela peut être dangereux pour les élèves. J'ai demandé une réponse par écrit pour me certifier qu'il n'y avait pas d'électricité qui arrivait et également de prévoir une réparation plus pérenne. Toujours aucune réponse à ce jour.

C'est donc très difficile de suivre les informations et d'obtenir des réponses. C'est très difficile d'organiser la vie d'une école dans ces conditions.

Nous demandons d'obtenir des réponses aux mails cités précédemment (et aux nouvelles requêtes que nous pourrions faire d'ici à la fin de l'année scolaire).

Nous pensons utile de bien vouloir fixer une modalité de réponse à nos mails, à proposer par la mairie, en lien avec ses services.

Une réponse pour prendre acte de notre demande dans la semaine qui suit notre mail nous semble raisonnable. Nous comprenons que tout ne peut pas être fait tout de suite et que chacun à la mairie, comme à l'école, a d'autres missions.

Bien entendu, des problèmes d'hygiène ou de sécurité de nos élèves nécessiteraient cependant une intervention immédiate comme cela a été fait par le passé.

4. Projets 2019-2020

Escalade à l'étude, demande faite à la mairie pour utilisation du mur : confirmation par mail comme quoi l'utilisation du mur peut se faire.

Une association a été contactée, nous avons un devis, dépendra du budget exceptionnel ou non. Organisation sur le temps de sport avec Marie-Jo nous sommes en lien avec elle pour organiser en fonction, les domaines d'EPS travaillés l'année prochaine.

Musique salle spectacle février ? (demande a été faite par mail le 28 mai la réunion a dû avoir lieu le 6 juin, nous n'avons pas eu de retour), à l'étude avec Noé, en lien avec un projet pluridisciplinaire géographie/espace/lecture/semaine du goût.

Piscine : classe de CP/CE1 et CE1/CE2 l'année prochaine pour notre école.

Nous réitérons notre demande auprès de la mairie de pouvoir y amener nos élèves au moins une seconde fois dans leur scolarité. Une seule fois n'est pas suffisant pour que les élèves obtiennent l'ASSN. Je fais parvenir à la mairie les textes en vigueur émanant de l'éducation nationale qui vont dans ce sens.

5. Demande de budget exceptionnel par le réseau d'aide (RASED):

Demande de la psy scolaire pour acheter un test plus récent. Pour information : 2 élèves en ont bénéficié cette année (psychologue scolaire d'une autre circonscription), mais 3 prévus l'année prochaine.

WISC (gratuits si fait par psychologue scolaire, obligatoire dans beaucoup de dossiers d'orientation ou MDPA).

Message de la psychologue scolaire :

Le WISC V est utilisé pour l'examen psychologique de l'enfant de 6 ans à 16 ans 11 mois et permet d'évaluer son fonctionnement cognitif. C'est l'outil de référence les résultats obtenus sont

nécessaires aux commissions qui statuent pour les orientations (CDO pour les SEGPA, MDA pour les enfants qui relèvent du handicap)... Cette nouvelle version du test psychométrique est sorti à l'automne 2016. Il est celle qui doit être utilisée par les psychologues car c'est la plus récente. Elle vient remplacer l'édition précédente (WISC IV, celle que j'ai) qui n'a plus de valeur. En effet, l'actualisation régulière des tests est capitale. Elle permet de compenser ce que l'on appelle l'effet Flynn (qui correspond à l'évolution de génération en génération des résultats aux tests de QI) et donc de coller au mieux à l'époque des personnes ciblées par le test d'efficience intellectuelle. Une version sort environ tous les 10 ans...
Je fais suivre le devis à la mairie.

6. Désignation de la commission d'organisation des élections :

2 parents : M. Felin et Mme Derain

2 enseignantes : Mme Guillaudin, Mme Besset

Le DDEN évoque la possibilité de ne pas avoir les parents présents pour tenir le bureau de vote.

Modalité proposée :

Une enseignante pourrait se charger d'ouvrir aux parents qui souhaiteraient voter sur le temps scolaire et vérifier la feuille d'émargement tout en restant en charge de sa classe (sûrement l'enseignante de la classe des CP qui communique avec la salle d'art plastique).

Les parents élus ne viendraient qu'à la fin pour le dépouillage.

Les enseignantes se renseignent sur les BO pour voir la faisabilité dans le premier degré ainsi qu'auprès de leur hiérarchie.

Date des élections : avant la septième semaine de classe.

7. Date du prochain conseil d'école

Non sortie au BO à ce jour.

La directrice par intérim Mme Chénéde